

MODIFICATION

Ajout ou Suppression de la mention « Conjoint collaborateur »

En cas de double IMMAT RM & RCS fournir les pièces justificatives en double exemplaire

- Le formulaire de modification d'entreprise (P2) complété, daté et signé (Cerfa n° 11678*05)
- Le formulaire de modification d'entreprise (P2-P4)* complété, daté et signé (Cerfa n° 13905*04)

Ajout de mention Conjoint collaborateur

- Attestation du statut du conjoint complété et signé par les deux conjoints ([Voir modèle](#))*
- Déclaration de non condamnation
- Justificatif d'identité
- Déclaration de non condamnation faisant apparaître la filiation ([Voir modèle](#))*
- Document officiel faisant état du mariage ou du pacs (Livret de famille, Extrait d'acte de mariage ou de pacs, Extrait d'acte de naissance)

Suppression de mention Conjoint collaborateur

- Déclaration de suppression du conjoint collaborateur dûment complétée, datée et signée ([Voir modèle](#))*

Autres Documents

- Extrait KBis original daté de moins de trois mois si l'entreprise est également immatriculée au RCS
- Carte professionnelle Artisanale du conjoint si suppression de la mention
- Autorisation ou refus des coordonnées ([Voir modèle](#))*

Autres documents :

.....

*** Les modèles vous sont fournis lorsque vous vous présentez dans les bureaux de la CMAR PACA afin d'effectuer votre formalité**

Libellé de la prestation	Tarif CMAR *	Tarif Greffes
Mention Conjoint collaborateur	RM 40,00 € Double Immat 30.00 € Micro 50,00 €	48,70 €

* voir détail sur grille tarifaire diffusée dans nos locaux ou sur notre site.